

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
D'EGALISE
Vendredi 26/01/2024**

Le Président, Serge Thévenot, souhaite la bienvenue à l'assistance, présente ses vœux pour 2024 et demande l'approbation du PV de la dernière réunion, ce qui est accordé à l'unanimité.

Puis il indique que 3 sujets seront traités durant la réunion :

- La pré-organisation de la journée EGALISE à Bellac, le 16 mars prochain,
- Le bilan de la mission de novembre 2023,
- L'Assemblée Générale.

Était présente Madame Maisonier représentante de la Mairie de Bellac.

1 - MISE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL POUR LA PREPARATION DE LA SOIREE :

Il s'agit d'une pré-organisation - l'organisation réelle se déroulera lors de la réunion qui se déroulera le 01 mars 2024. L'organisation tiendra compte des observations qui résultent du débriefing du 27 mars 2023 (Cf PJ)

➤ **CINEMA**

Deux séances à 14 heures et 15 h30 se dérouleront le samedi après-midi au cinéma Le Lux de Bellac, sur le principe des premières séances de cinéma muet avec accompagnement musical en direct (type émission TV « Histoires sans Paroles » des années 60).

Le public ciblé est de « 7 à 77 ans ».

L'entrée sera libre et gratuite, il sera proposé une participation « au chapeau ».

➤ **LA SOIREE**

○ **Le repas :**

- **Tajine de poulet** : Mina accepte de le réaliser. Nous pourrions acheter les poulets chez Didier Cotte qui nous soutien généreusement depuis des années.
- **Le vin** : Jean va s'en charger, comme d'habitude...
- Nous ne vendrons pas de Champagne cette année (cher à l'achat, donc à la vente avec un bénéfice de 2 € par bouteille !) mais du **Prosecco** (24 bouteilles sont offertes par Romain et Marine). On pourra ajouter de l'Apérol pour ceux qui désireraient un Spritz.

- **Le lieu** : la nouvelle salle de spectacle des Rochettes (qui sera gratuite) Par contre elle ne sera pas disponible le vendredi mais seulement le samedi matin - les tables seront déjà disposées.

- Fromages : voir avec Carrefour pour un partenariat ; peut-être pourrions-nous en obtenir une aide. Marie-Thérèse et Serge sont chargés de rencontrer le directeur.

Pour ce qui est des entrées et des desserts, il faudra revoir leur organisation, lors de la prochaine réunion.

L'animation : elle sera assurée par un orchestre solidaire,
(Coût : 400 €) ;

La publicité : Pierre-Charles va s'en charger, sachant qu'il s'agit du **vingtième anniversaire de l'association** il sera nécessaire de lui donner un « éclat » particulier. Une réunion se tiendra à mon domicile le vendredi 9 février à 11 heures afin de se répartir les tâches. Tous les volontaires seront les bienvenus.

Nous aurons la joie d'accueillir Mamadou, bien connu des Limousins (et au-delà ... !) et Sadibou Badjie qui est depuis plus de 10 ans « l'interface » entre Bellac et la Gambie.

Elle concernera le cinéma et le repas :

- Affiche, flyers et invitations ont été réalisés par Marine et Franck,
 - EGALISE sera présent sur les marchés du samedi en février et mars. Pour l'instant Armelle, Claudine et Serge seront présents, si d'autres membres veulent y participer ce ne sera que mieux ;
 - Les médias : Le Populaire, RMJ, France 3 seront sollicités ;
 - Site internet, Instagram et Facebook ... ;
 - Message aux Associations de Bellac ;
 - Les élus ;
 - Les écoles ;
 - Avant tout cela, le plus efficace est notre propre engagement à inviter un ami, un parent, un voisin, un client, etc. ;
Nous sommes 70 adhérents, si chacun d'entre nous motive un couple ou deux à se joindre à nous, la journée sera un vrai succès
 - Invitations : elles sont distribuées lors de la séance, d'autres seront disponibles à la maison de santé et en pièce jointe, vous trouverez en pièce jointe une matrice pour les imprimer vous-même.
- Tâche vaisselle : les 2 jeunes habituels seront présents ;
- Bourriche :
 - Lots : de très jolis lots venant d'artisanat africain seront offerts,
 - Carnets à souche à préparer : Philippe Dodinet
 - Animation.
 - Vaisselle : elle a été réservée à la Mairie de Bellac.
 - SACEM : Franck

2 - COMPTE RENDU DE LA MISSION

La mission 2023 a été marquée d'une part par une évolution importante : la création d'un échange entre anesthésistes Français et gambiens et d'autre part par des difficultés d'acheminement, de stockage et de distribution du matériel importé.

Depuis de nombreuses années, Bafrow assurait la sortie de nos containers du port de Banjul, finançait les frais de port et assurait un stockage sécurisé du matériel importé dans l'attente de notre venue. A notre arrivée, nous gardions la mainmise sur le dispatching du matériel.

En 2022, Fatou Waggeh, directrice de Bafrow a fait l'objet de sanctions financières importantes émanant de l'administration fiscale et du ministère de la santé gambiens qui ont argumenté leur décision en prétextant qu'elle était destinatrice exclusive des dons. En conséquence de quoi, personnalité de caractère, elle a décidé de mettre fin à sa participation.

Lors de la mission de 2022, nous avons obtenu un rendez-vous auprès du Ministre gambien des finances afin de préciser la destination réelle du matériel importé ces dernières années. Soit en moyenne 25 % du chargement pour Bafrow (clinique privée), les 75 % restants étant distribués auprès des hôpitaux publics (Banjul/Brikama/Bansang). Suite à notre discussion, il a convenu de la juste répartition du matériel et nous a exonéré des taxes douanières de 2022.

En novembre 2023, Pierre et Serge ont rencontré Fatou pour reprendre le partenariat gagnant-gagnant qui a si bien fonctionné toutes ces années. L'accueil a été chaleureux et amical, nous avons donc conclu à la reprise de notre fonctionnement passé.

Cet incident a eu un impact sur la gestion des containers importés en 2023. Mamadou Tangara, ministre des Affaires Etrangères gambien fut contraint de trouver des solutions alternatives et prit l'initiative de faire appel à la fondation JAWARA (Chairman - Dr Abubakary Jawara) avec laquelle il travaille régulièrement. Le manque d'antériorité de notre collaboration a eu pour conséquence un manque d'efficacité logistique. Nous avons passé une partie de notre semaine en Gambie à tenter de comprendre où le matériel avait été livré ou stocké.

Nous sommes à ce jour dans l'attente d'un listing complet que doit nous remettre la fondation Diawara qui nous permettra d'identifier les structures concernées. Nous avons néanmoins pu reconstituer une bonne partie du contenu des trois containers sauf les sondes de l'appareil d'échographie.

➤ Réunion Sami Pachonki

Étaient présents :

Pour Pachonki, l'Honorable député Hon. Alfusainey Ceesay (3442071) et son chef de cabinet, Saney Ceesay (7978891)

Il est acté que le dossier n'a pas avancé, à part le terrain qui semble aujourd'hui acquis au village dont la volonté est toujours intacte. Les besoins sont de créer les conditions de survie et de suffisance alimentaire pour le village qui compte environ 4000 habitants.

Nous rappelons que le dossier dans sa complétude comprend deux phases principales .

- Création d'un jardin communautaire,
- Création d'une bergerie avec les cultures associées afin que le cheptel puisse être en autosuffisance alimentaire.

Etant donné l'importance de l'engagement financier d'un tel projet, il est convenu qu'il doit être mené en deux temps, d'autant plus que les deux phases sont indépendantes, et que l'importance vitale est bien sûr le jardin communautaire.

Partant de ce principe, nous avons fixé une nouvelle fois certaines règles qui s'imposent à nous pour pouvoir avancer :

- Nous faire parvenir les éléments nous permettant de monter un dossier cohérent permettant d'établir un budget prévisionnel et de redéfinir les responsabilités de chacun :

1^{ère} étape : dessouchage afin de rendre le terrain cultivable ; nous attendons du village qu'il nous fournisse un devis mis à jour,

2^{ème} étape : clôture du terrain ; nous attendons du village qu'il nous fournisse un devis mis à jour pour ce qui concerne l'achat des matériaux, l'engagement du village étant de prendre à sa charge la partie main d'œuvre de ces travaux.

3^{ème} étape : nous attendons du village qu'il nous fournisse un devis mis à jour pour la mise en place d'un puits, l'engagement du village étant de prendre à sa charge la partie main d'œuvre de ces travaux.

Pour rappel, nous avons accordé deux microcrédits de 2 000 €, l'un en novembre 2018 et l'autre en décembre 2019. Un remboursement de 400 € a été versé en décembre 2019. Monsieur Ceesay nous informe qu'un montant de 235.000 Dalasis, soit 3.500€ reste en banque. Nous lui suggérons que cette somme soit utilisée pour le dessouchage et le nivellement du terrain. Un devis relatif à cette phase du projet devra être effectué.

Pour mémoire

- Le devis du 11/12/2019 comprenait : « *L'arrachage des racines, l'élimination des matériaux et le nivellement du terrain d'une superficie de 62.500 m² : 315 000 Dalasis, soit 4 632 €.*

L'abattage des arbres et le défrichage du site seront effectués par la communauté - équivalent à 105 000 Dalasis (1 544 €). »

- Le devis établi le 06/04/2022 ne nous a pas semblé indiquer clairement la part du montant correspondant au nivellement du terrain.

L'inflation modifiera probablement ces données.

➤ Action micro-crédit en faveur des éleveurs de moutons

La ferme Dialow : comme à chaque mission, nous nous sommes rendus dans la ferme du 1^{er} éleveur à qui nous avons accordé un micro-crédit. Nous avons pu constater à quel point il effectuait un travail remarquable. Son troupeau est maintenant constitué de près de 300 têtes. Les cultures mises en place depuis maintenant 2 ans sur le champ adjacent est irrigué par un puits et lui permettent de nourrir la totalité de son troupeau. Il nous a versé sa 4^{ème} annuité.

Le deuxième éleveur, M. NOUMOU Sy de la ferme Seysamwondeh family-farm - tél +220 9911650 / 7711222 - Adress Gunjur Sumlugar - seynurou@hotmail.com . Nous lui avons accordé un micro-crédit lors de notre précédente mission. Il était présent et nous a versé sa 1^{ère} annuité. Rendez-vous est pris pour notre prochaine mission et les visites des fermes.

Sur notre demande, ils nous ont présenté un troisième éleveur à qui nous avons accordé un micro-crédit, il s'agit de M. JALLOW Cherno né le 01/01/1985 - tél +220 9986201 - cherno.jallow@gamced.gm - Adress N° 11 Street East / Pieline, KMSD. Rendez-vous à la prochaine mission pour visite de la ferme et versement de la 1^{ère} annuité.

Nous sommes particulièrement impressionnés par l'évolution de ces éleveurs qui arrivent à la fois à faire grossir leur cheptel (malgré les difficultés sanitaires, manque de vétérinaires, de médicaments et de vaccins), et à travailler sur l'évolution de la race de leurs moutons.

➤ Réunion Anesthésistes

Étaient présents 4 membres du comité gambien d'anesthésistes

Pour EGALISE :

Le docteur Florence BONNEL MOREAU - Anesthésiste Réanimateur à Limoges

Le docteur Christine Caron - Nutritionniste à Limoges

Le docteur Serge Thévenot - Président EGALISE ;

Pour les infirmiers anesthésistes :

Monsieur Omar Cham secrétaire de l'association (chamaudure@icloud.com)

Monsieur Momodou Moussa Baro

Monsieur Ousman Ceesay

Madame Rohey Joof.

Il s'agissait d'une prise de contact afin de définir des pistes de collaboration entre les deux pays au niveau de l'anesthésie.

Cela a permis aux différents participants de mieux connaître les conditions de travail de chacun et d'ouvrir des pistes de réflexions pour de futures collaborations :

- Tout d'abord et mise en pratique dès le prochain envoi : le comité d'anesthésie sera informé préalablement des matériels et/ou médicaments contenus dans le container et aura en charge de récupérer les matériels de leur spécialité et seront à même de les dispatcher là où les besoins seront identifiés et auront en charge le suivi et ils nous rendront compte lors de nos prochaines missions. Ce process mis en place permettra une plus grande efficacité dans nos actions.
- L'anesthésie en Gambie est à 80 % à la charge des infirmiers et infirmières anesthésistes. Les pistes d'échanges, des stages, etc... seront mises à l'étude directement avec les autorités compétentes. Nous constatons les différences de moyens entre les deux pays malgré la compétence et l'engagement des personnels concernés.
- Nous notons encore une fois que le besoin de médicaments est une demande unanime de tout le corps médical, toutes spécialités confondues, établissements publics ou privés. Nous devons faire tout notre possible pour que le ministre de la santé gambien puisse nous débloquent l'interdiction d'apporter cette aide aux populations. Pour rappel, une livraison de sirop indien, l'année dernière, impropre à la consommation a fait 68 victimes, tous des enfants.

➤ Cérémonie de remise des prix des Jeunes plumes francophones à SOS Children's Villages

Cette année encore cérémonie émouvante avec un niveau des lauréats qui nous a impressionnés. Cette année d'autres écoles participaient au concours. Deux jeunes filles et un jeune homme ont remporté les prix, et nous ont gratifié de chant, d'une scénette et d'une déclamation de poème, tout cela en français d'une exceptionnelle qualité !

Étaient présents à cette cérémonie le directeur d'Africell, qui a financé l'envoi d'un container. Le président de la fondation Jawara, qui a également financé un container. Il a en plus fait la surprise à nos trois vainqueurs de quasi doubler le montant de leur prix.

SOS Children's Villages nous a remerciés chaleureusement du don de 150 ordinateurs que nous leur avons fait.

➤ Rencontre avec le Chargé d'Affaires (Attaché d'Ambassade) de l'antenne de l'Ambassade de France en Gambie M. ALLARD - Christine et Pierre CARON pour EGALISE

▪ Véhicules de secours.

En octobre dernier, Monsieur Allard nous a proposé d'établir un contact avec le Lieutenant-Colonel Michaël Guillerm, attaché de sécurité intérieure adjoint de l'Ambassade de France à Dakar. Cet entretien téléphonique s'est déroulé le 8 novembre avec Serge Thévenot.

Au cours de cet entretien Monsieur Guillerm nous a informés de la disponibilité de 150 à 200 tenues de pompiers en très bon état (sans les casques) des marins pompiers de Marseille. Il souhaitait profiter d'un container d'EGALISE pour les acheminer en Afrique à l'intention des pompiers gambiens. Un accord de principe a été donné sous réserve d'un volume raisonnable (ou bien une participation aux frais de transport au prorata du volume occupé) et tout en précisant que le prochain container n'interviendrait que dans plusieurs mois.

Par ailleurs, selon nos informations, la flotte des véhicules de secours des casernes de pompiers et services hospitaliers en Gambie nécessiterait un soutien logistique. En effet, il y a 12 casernes de pompiers en Gambie ayant chacune 1 camion à disposition - 2 autres plus importantes possèdent 2 camions. Or selon l'attaché d'ambassade, l'état de ces véhicules semble particulièrement détérioré et les engins quasiment inutilisables. Il en est de même dans nombre de services de soins. Serge a donc suggéré que des contacts soient établis entre les services de sécurité de l'ambassade et les marins pompiers de Marseille (très importante caserne) pour que soient cédés des véhicules. Ceux-ci pourraient être acheminés par la route (voir édition 2005 et 2007 d'EGALISE).

La coopération institutionnelle entre les corps de pompiers gambiens et français se met en place - les contacts sont excellents - les pompiers de Paris sont venus faire des formations dans plusieurs casernes, nous en concluons que le développement de la sécurité civile est en bonne voie en Gambie.

Contacts

- Association des pompiers de Marseille Stéphane Gaubert - Président de l'association des Baroudeurs Massilia Pompiers du Monde (BMP Monde) - bmp-monde@gmail.com - 53 rue Sauveur Tobelem 13007 Marseille - 03336319534 / 32
 - Lieutenant-Colonel Michaël Guillerme : Tel + 221 77 740 61 97 & mail michael.guillerm@diplomatie.gouv
 - Les contacts avec L'Alliance Française et sa directrice ont été évoqués et nous avons parlé de notre concours des Jeunes plumes Bilingues, il nous conseille de reprendre contact avec le ministre de l'éducation qui serait content de nous connaître Ne peut-il pas créer le contact ??? Il nous conseille également de prendre contact avec Pierre Gomez university of the Gambia pgomez@utg.edu.gm - +220 3650013 - +220 7008671
 - Pour ce qui concerne les médicaments, nous lui avons fait part de notre volonté de reprendre nos acheminements qui étaient conséquents. Il nous informe que le ministre des finances français lui octroie 5M€ dont 1.5M€ pour le médical et les médicaments.
 - Le perfectionnement ou la formation courte d'infirmiers anesthésistes l'intéresse et pourrait se faire en liaison avec les services médicaux de Dakar, il existe une conseillère santé à Banjul. Elle est tout à fait disposée à nous aider -> lui faire parvenir un projet « détaillé » qu'il pourra « éventuellement » faire suivre à la conseillère santé!!!
 - Brikama c'est une autre histoire, nous sommes pour l'instant dans l'attente de leurs argumentations (pour l'instant proches de la nullité).
- Alliance Française

Rencontre avec Justine Guschlbauer, Directrice de l'Alliance Française

Une réunion avec la responsable de l'Alliance Française en Gambie, nous a permis de constater à quel point nos actions de valorisation de la langue française sont appréciées (concours jeunes plumes francophones/ apport de livres, etc...)

Justine Guschlbauer lors de cette réunion a partagé une information sur un passionnant projet de résidence et d'échange sur l'écriture à plusieurs mains d'un livre pour enfant :
Contexte du Projet :

L'artiste plasticienne et éditrice, Sophie Bazin, se spécialise dans la création d'albums pour enfants, avec une particularité remarquable : ils sont bilingues (français/langue locale), s'inspirant de contes africains. Sophie aspire à élargir sa collection en intégrant un maximum de langues différentes. C'est dans cette perspective que nous avons le plaisir de l'accueillir en résidence à l'Alliance Française Banjul. Sa mission principale consistera à travailler sur un conte en mandingue (38% de la population parle cette langue, les autres langues étant l'anglais, le peul par 21,2 %, le wolof par 18 %) avec pour objectif la création d'un album bilingue français/mandingue. Les illustrations de cet album seront réalisées par les enfants d'une école gambienne, et nous explorons également la possibilité d'un

partenariat avec une école en France, notamment à Bellac. La tranche d'âge visée va de 5 ans jusqu'au collège.

Déroulement du Projet

Monsieur Ebrima Sanneh, conteur sélectionné par l'Alliance Française, a fourni un conte qui a été validé par Sophie. Nous avons déjà effectué la transcription en français et disposons d'un enregistrement en mandingue. La prochaine étape de notre travail consistera à traduire le conte et à trouver une école partenaire pour la création des illustrations. Une fois cette phase achevée, Sophie Bazin interviendra dans des ateliers avec les élèves pour guider la création artistique.

Budget

Le coût total de la création des livres est estimé à 5 000 euros, englobant les coûts d'impression. Nous prévoyons de distribuer les livres aux élèves ayant participé au projet.

Possibilités de partenariat EGALISE / Editions Dodo Vole

- Partenariat avec une école à Bellac pour la participation des enfants au conte,
- Participation financière au projet, avec un pré achat de livres, pour 1 000 € = 100 livres,
- Aspect logistique : l'acheminement des livres en Gambie s'annonce complexe. Nous sommes ouverts à toute suggestion ou assistance que vous pourriez apporter pour surmonter ce défi logistique. Le transport représenterait environ 250 kg / une demi palette.

Cette proposition nous semble passionnante et nous souhaitons trouver une école qui pourrait s'associer à ce magnifique projet.

Sophie Bazin (batiskaf@yahoo.fr) est à notre disposition pour discuter plus en détail des opportunités de partenariat et de notre éventuelle contribution à la réussite de ce projet si inspirant.

Lien vers le catalogue 2023 des éditions Dodo Vole, qui vous permettra d'observer la diversité des créations proposées <https://www.calaméo.com/books/0029093917cfaf31891ae>

3 - NOEL :

- La vente des chocolats organisée par Mado et Blaise a apporté plus de 400 € de bénéfice (il en a été vendu pour 2 096 €).
- Vente artisanat et crêpes : le marché a été tenu par Nicole, Brigitte, Claudine, Arlette et Serge. Le Bénéfice : 220 €.

4 - JEUNES PLUMES FRANCOPHONES : il faudra trouver un nouveau sujet pour la saison 2024. Serge se charge de contacter les enseignants du lycée J Giraudoux de Bellac.

5 - ETAT DE LA COLLECTE /

- CHU : par l'intermédiaire de Nadège Aupetit, membre d'EGALISE et surtout travaillant au CHU de Limoges dans le service Biomédical, il nous a été remis quatre magnifiques couveuses et une table chirurgicale. Comme d'habitude, il s'agit de matériel en parfait état de marche.

- Le LIONS Club de Bellac a collecté une cinquantaine de matelas neufs qui sont stockés chez Jean-Marc Schlosser, une partie pourra être envoyée en Gambie.
- Tulipe : bloqué toujours pour des raisons administratives par le ministère de la santé de Gambie, l'importation de médicaments est toujours impossible. Nous avons sollicité Mamadou pour qu'il intervienne auprès du Ministre de la santé afin d'obtenir une dérogation.

6 - LA PAROLE EST DONNEE AUX MEMBRES

- Claudine Bartel nous informe qu'une manifestation sera organisée par le Théâtre du Cloître dans le cadre du Festival de Bellac tout début juillet et nous propose de voir de quelle façon EGALISE pourrait s'insérer dans ces journées. Reste à définir ce qui pourrait être notre place.

7 - LA COTISATION 2024 : est à régler à raison de 20 euros par membre, (l'augmentation de la cotisation sera compensée par la déductibilité de 2/3 de cette somme après réception du CERFA).

8 - ASSEMBLEE GENERALE :

- **RAPPORT MORAL** : Cf plus haut
- **RAPPORT FINANCIER** : cf. PJ
- **ASSEMBLEE GENERALE 26/01/2024** par René Longeville :
ADOPTION DU PROCES VERBAL de la dernière Assemblée Générale ordinaire en date du 14/10/2022 est adopté à l'unanimité.

APROBATION DU RAPPORT MORAL D'ACTIVITE ET D'ORIENTATION

Ce rapport présenté par le Président Serge THEVENOT, Pierre Charles MOREAU, Pierre CARRON de la MORINAIS et Florence MOREAU-BONNEL est approuvé à l'unanimité.

APROBATION DU RAPPORT FINANCIER :

Le rapport présenté par le Trésorier Philippe DODINET est approuvé à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Aucune nouvelle candidature n'a été enregistrée.
- Tous les membres sortants sont rééligibles. Aucun d'entre-deux n'ayant fait part de son désir de retrait, ils sont donc à nouveau candidats et élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration se compose de :

- - Jean-Paul BONNEFOUS
- - Pierre CARRON de la MORINAIS
- - Marie-France CHARREYRON
- - Jacques CHARREYRON
- - Véronique CHEVALIER
- - Philippe DODINET

- - Blaise ESCALONA
- - Michel LAJOUX
- - René LONGEVILLE
- - Michel MARTINEZ
- - Pierre-Charles MOREAU
- - Alain RATIER
- - Nicole SEGURA
- - Serge THEVENOT
- - Marie-Christianne VIGIER

Election du Bureau

➤ Après la réélection du Conseil d'administration, ses membres procèdent au renouvellement du Bureau.

- Aucun des sortants n'ayant souhaité se retirer,
- Aucune candidature nouvelle n'ayant été enregistrée,
- Tous les membres du Bureau sont reconduits à l'unanimité dans leurs mêmes fonctions.

- Président : Dr Serge THEVENOT
- Vice-Présidents : Mr Pierre CARRON de la MORINAIS
- Mr René LONGEVILLE
- Dr Jacques CHARREYRON
- Secrétaire : Mme Nicole SEGURA
- Adjoint : Mme Marie-France CHARREYRON
- Trésorier : Mr Philippe DODINET
- Adjoint : Mr Alain RATIER
- Membre : Mr Michel LAJOUX

- Prochaine réunion : le premier mars 2024

Fin de la présente réunion, suivie d'un buffet pris en commun.

Le Président,
Serge Thévenot

La Secrétaire,
Nicole Ségura

Compte de Résultat

EGALISE - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (document généré le 27/01/2024)

PERIODE EN COURS

PRODUITS D'EXPLOITATION

701000 - Entrées Repas annuel	2 060,00
701100 - Vente produits artisanaux africains	425,00
701200 - Ventes de produits finis (ex : buvette, sandwich)	691,00
701400 - Ventes marché de Noël	222,00
702000 - Recettes diverses (ex : lotos, tombolas)	360,00
702100 - Vente chocolats de Noël	2 861,30
703000 - Ventes Vide Grenier	32,00
740400 - Subventions Communes	950,00
754000 - Dons et Collectes	
754100 - Dons et Collectes Divers	2 080,00
754120 - Abandons de frais par les bénévoles	
754200 - Dons lions club	650,00
755100 - Contribution Financière AFRICEL	5 825,00
755110 - Contributions financières d'autres organismes	5 825,00
756100 - cotisations	1 500,00
758000 - Remboursement créance. (chèques impayés)	-2 000,00
Total	21 481,30

CHARGES D'EXPLOITATION

601100 - Achat alimentation Réunions périodiques	-72,76
601110 - achat Catering pour déménagement	-65,40
601300 - Achats marchandises Repas Annuel	-1 161,75
601400 - Dépenses Marché de Noël	
601500 - Achat Chocolats	-2 096,66
606400 - Fournitures Bureau et Mécano	-90,27
610100 - Abonnement Logiciel Association	-338,00
610200 - Services extérieurs. Animation Repas	-500,00
610300 - sacem	-225,66
613100 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-175,00
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-40,33
623000 - Publicité, publications, relations publiques	-44,23
623400 - Récompenses et cadeaux	-866,60
623800 - Divers (pourboires, dons courants...)	
624000 - Transports de Biens (Frais envois containers)	-17 889,00
625000 - Frais de carburant membres (collectes matériel)	-54,84

PERIODE EN COURS

625600 - Frais Mission Membres (Péage, Snof, Restauration...)	
625620 - Frais de mission GAMBIE	-1 150,00
625710 - Réceptions	-38,16
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-188,18
627000 - Services bancaires et assimilés	-22,40
Total	-25 019,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 537,94

PRODUITS FINANCIERS

760000 - Produits financiers	96,39
Total	96,39

CHARGES FINANCIERES

Total	
RESULTAT FINANCIER	96,39

PRODUITS EXCEPTIONNELS

770000 - Produits exceptionnels	53,00
Total	53,00

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671300 - Dons, libéralités	
Total	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	53,00

TOTAL GENERAL	-3 388,55
----------------------	------------------

PERIODE EN COURS

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

871000 - Prestations en nature	6 767,14
Total	6 767,14

EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

862000 - Prestations	-6 767,14
Total	-6 767,14

Disponibilités

Total (hors collecte en ligne)

10362,18 €

EN BANQUE

?

Comptes en banque

10362,18 €

Banque - EGALISE Compte N°2 CREDIT AGRICOLE

45,78 €

Banque - EGALISE Compte Principal SOCIETE GENERALE

491,92 €

Banque - EGALISE LIVRET SOCIETE GENERALE

9824,48 €

EN CAISSE

?

Caisses

0,00 €

Caisse - Compte N°2 Crédit agricole

0,00 €

Caisse - Compte Principal Société Générale

0,00 €

À REMETTRE

?

Chèques à remettre

0,00 €

Voir